

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1998)

Rubrik: Compte des investissements

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte des investissements: transport

La dépense brute de 281,8 MFr figurant au compte est inférieure de 116,6 MFr (29,3 %) au budget.

38	Nature des produits et des charges	Budget 98 MFr	Compte 98 MFr	Différence C 98 – B 98 MFr
	Charges			
	Dépenses de choses	374,4	269,4	– 105,0
	Matières	14,6	9,1	– 5,5
	Prestations de tiers	357,4	256,1	– 101,3
	Honoraires (études de projets/direction des travaux)	1,2	3,6	2,4
	Autres dépenses de choses	1,2	0,6	– 0,6
	Prestations propres	24,0	12,4	– 11,6
	Total des charges	398,4	281,8	– 116,6
	Produits			
	Produits accessoires	—	0,2	0,2
	Contributions de tiers	—	0,2	0,2
	Investissements à la charge des CFF	398,4	281,6	– 116,8
	Total des produits	398,4	281,8	– 116,6

39	Compte des investissements par groupes d'immobilisations	Budget 98 MFr	Compte 98 MFr	Différence C 98 – B 98 MFr
	Immeubles et installations	67,6	53,9	– 13,7
	Installations de transport et d'entretien	40,7	37,5	– 3,2
	Matériel roulant – ateliers principaux	26,9	16,4	– 10,5
	Traction et trains	330,8	227,9	– 102,9
	Trains automoteurs et véhicules moteurs	78,0	25,5	– 52,5
	Voitures	204,5	194,6	– 9,9
	Wagons marchandises et de service	43,3	6,7	– 36,6
	Imprévus/projets anticipés	2,0	0,2	– 1,8
	Petits véhicules à moteur et véhicules routiers	3,0	0,9	– 2,1
	Total	398,4	281,8	– 116,6

Les dépenses pour les installations de transport et d'entretien sont restées 3,2 MFr (7,9 %) en deçà des prévisions.

Les investissements dans les ateliers principaux pour le matériel roulant sont inférieurs de 10,5 MFr (39 %) au budget pour les raisons suivantes: renonciation à l'acquisition d'un nouveau tour (révision et

modernisation de l'ancienne machine), absence de consignes pour des demandes d'offres, modification de projet, ouverture du chantier différée, retard de la procédure d'approbation des plans, aucun investissement pour les ateliers principaux de Coire avant définition de la réutilisation des bâtiments.

Pour Traction et trains, la dépense en moins de 102,9 MFr (31,1 %) s'explique par la non-commande de séries de véhicules comme il suit.

20,1 MFr Locomotives pour le transit marchandises

30,0 MFr Eléments TVR *low cost*

20,0 MFr Voitures à deux niveaux spéciales

38,1 MFr Wagons

3,0 MFr Eurobalise, montage de l'arrêt automatique des trains sur les véhicules moteurs

Les investissements de 227,9 MFr se répartissent sur les types de véhicules ci-après.

25,0 MFr Rames pendulaires IC

180,3 MFr Voitures à deux niveaux IC 2000

8,6 MFr Transformation de voitures B en voitures de commande BDt

4,4 MFr Matériel roulant «Voralpenexpress»

6,9 MFr Wagons plats à 4 essieux, du type Scpbs

Compte des investissements: infrastructure

Le budget du compte des investissements de l'infrastructure soumis au Conseil fédéral, qui prévoyait un volume d'investissement brut de 1815,3 MFr, a été réduit de 54 MFr

(économie Rail 2000) pour s'établir à 1761,3 MFr, conformément à l'arrêté fédéral du 16 décembre 1997 sur le budget de 1998 des Chemins de fer fédéraux.

La dépense brute de 1414 MFr figurant au compte est inférieure de 347,3 MFr (19,7 %) au budget.

40 Nature des produits et des charges	Budget 98 MFr	Compte 98 MFr	Différence C 98 – B 98 MFr
Charges			
Dépenses de choses	1 505,8	1 159,7	– 346,1
Matières	302,6	204,2	– 98,4
Prestations de tiers	965,4	788,4	– 177,0
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	135,2	108,9	– 26,3
Autres dépenses de choses	102,6	58,2	– 44,4
Prestations propres	255,5	254,3	– 1,2
Total des charges	1 761,3	1 414,0	– 347,3
Produits			
Produits accessoires	100,0	78,2	– 21,8
Contributions de tiers *	97,2	52,5	– 44,7
Divers produits	2,8	25,7	22,9
Investissements à la charge des CFF	1 661,3	1 335,8	– 325,5
Total des produits	1 761,3	1 414,0	– 347,3
* dont contributions des Cantons			
– RER zurichois	36,0	25,0	– 11,0
– RER bernois	0,0	4,2	4,2

Les produits sont restés de 21,8 MFr en deçà des prévisions. Les contributions des Cantons de Zurich et de Berne pour leurs RER

s'élèvent à 29,2 MFr, ce qui équivaut à 55,6 % de toutes les contributions de tiers.

41	Compte des investissements par groupes d'immobilisations	Budget 98 MFr	Compte 98 MFr	Différence C 98-B 98 MFr
	Immeubles et installations	1 761,3	1 414,0	- 347,3
	Installations ferroviaires	1 686,3	1 363,2	- 323,1
	Energie	75,0	50,8	- 24,2
	Total	1 761,3	1 414,0	- 347,3

Les dépenses pour les installations ferroviaires sont inférieures de 323,1 MFr (19,2 %) en raison d'une extrême retenue dans les investissements pour les télécommunications, d'adjudications plus avantageuses, de retards dans les procédures d'approbation des

plans, de l'ouverture différée des chantiers, de l'abandon de l'intention d'acquérir des terrains à titre prévisionnel (notamment pour AlpTransit St-Gothard), de la non-utilisation de la réserve du département de l'infrastructure.

Les dépenses de 1363,2 MFr investies dans les *installations ferroviaires* ont été affectées aux travaux suivants.

398,3 MFr Gares (y c. postes d'enclenchement, installations de sécurité, etc.) et bâtiments de service

677,8 MFr Installations de la pleine voie

227,3 MFr Renouvellement de voies et de branchements

22,7 MFr Petits travaux de complètement et de renouvellement

20,0 MFr Renouvellement de caténaires, y c. commandes

17,1 MFr Divers

Les dépenses pour les investissements dans le secteur de l'énergie sont restées de 24,2 MFr (32,3 %) en deçà des prévisions en raison de décisions retardées sur les procédures d'approbation des plans ainsi que d'adjudications plus avantageuses.

Compte des investissements: fonctions communes

La dépense brute de 53,5 MFr figurant au compte est inférieure de 49 MFr (47,8 %) au budget.

42	Nature des produits et des charges	Budget 98 MFr	Compte 98 MFr	Différence C 98-B 98 MFr
	Charges			
	Dépenses de choses	68,5	30,3	- 38,2
	Matières	28,3	4,1	- 24,2
	Prestations de tiers	30,3	23,6	- 6,7
	Honoraires (études de projet / direction des travaux)	5,3	1,7	- 3,6
	Autres dépenses de choses	4,6	0,9	- 3,7
	Prestations propres	29,0	23,2	- 5,8
	Réduction de l'impôt préalable (TVA)	5,0	—	- 5,0
	Total des charges	102,5	53,5	- 49,0
	Produits			
	Produits accessoires	0,3	1,2	0,9
	Divers produits	0,3	1,2	0,9
	Investissements à la charge des CFF	102,2	52,3	- 49,9
	Total des produits	102,5	53,5	- 49,0

43	Compte des investissements par groupes d'immobilisations	Budget 98 MFr	Compte 98 MFr	Différence C 98-B 98 MFr
	Immeubles et installations	102,5	53,5	- 49,0
	Total	102,5	53,5	- 49,0

Le montant de 53,5 MFr se décompose ainsi.

0,4 MFr	Gares et bâtiments de service
53,1 MFr	Projets informatiques

La différence en moins de 49 MFr (47,8 %) par rapport au budget est due à l'inscription de la réduction de l'impôt préalable (TVA) au débit du compte de résultats, ainsi qu'au secteur de l'informatique.